



Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le traitement de vos données personnelles

Objet du traitement de données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et manuel destiné à mettre en œuvre la FSL, dont le responsable est le Département de la Haute-Vienne.

Les objectifs de ce traitement sont :

- favoriser l'accès et le maintien dans le logement ainsi qu'à disposer des fournitures d'eau, d'énergie et des services téléphoniques et à titre facultatif, à faire face aux surcoûts de gestion locative liés à l'occupation de logement.
- produire des statistiques et évaluer les politiques publiques.

Cadre réglementaire des demandes de FSL

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, le FSL a été instauré par la loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement dite « loi Besson » et réaffirmé par la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et notamment les articles 36 à 39.

Données traitées

Les données sont collectées par les agents du département ou les instructeurs délégués.

Les instructeurs délégués sont : l'ODHAC, Limoges habitat, Saint-Junien habitat, SCALIS, NOALIS, ARSL, centre de jour, Mission locale Limoges Métropole, Mission locale rurale, Service social CARSAT, HESTIA, Épicerie sociale et solidaire d'Eymoutiers, Terre en partage, MSA, CAF, CHU, Centre Hospitalier Esquirol, CROUS, CCAS de Limoges, UDAF 87, CHRS Augustin Gartempe, ALSEA, AIS, Delta Plus, SELI.

Les données collectées concernent l'Etat civil, l'identité, les coordonnées, la situation personnelle, familiale, professionnelle, (scolarité et formation), économique et financière, les éléments liés à l'évaluation sociale et les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande.

Les données recueillies sont les vôtres ainsi que celles des personnes composant votre foyer.

Par ailleurs des données peuvent être collectées en cas de besoin auprès des fournisseurs d'énergie et des bailleurs sociaux et privés (ex : montant d'une dette, dernier paiement...)

L'ensemble de ces données est nécessaire pour traiter votre dossier.

Destinataires des données

Les données collectées seront communiquées aux agents du Département dûment habilités en raison de leurs missions et suite à votre information à tout partenaire habilité (ex : agents départementaux de la sous direction des affaires financières)

Durée de conservation des données

Les données collectées sont **conservées** par les services du conseil départemental **pendant 5 ans maximum** (5 ans depuis la date de la dernière action de nos services vous concernant). Puis ces données sont traitées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Vos droits sur les données vous concernant

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, **vous bénéficiez d'un droit** d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi qu'un droit de limitation au traitement des données qui vous concernent selon les dispositions définies par les textes. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative, et définir le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant auprès **du Délégué à la Protection des Données** à l'adresse suivante : Département de la Haute-Vienne, 11 rue François Chénieux – CS 83112 87031 Limoges cedex 1 ou par mail à donneespersonnelles@haute-vienne.fr.

Vous disposez enfin du **droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).